(1871, in-12); *Extraits des meilleurs auteurs français par ordre chronologique* (1874, 2 vol. in-12), etc. M. Jean Fleury est le père de Mme Durand, si connue dans les lettres sous le pseudonyme de Henri Gréville.

FLEXIONNEL, ELLE adj. (flè-ksi-o-nèl; è-le — rad. *flexion*). Gramm. Qui a rapport aux flexions.

FLEXUEUSEMENT adv. (flè-ksu-eu-ze-man — rad. *flexueux*). D'une manière flexueuse.

Flibustiers (LES) [*Die Flibustier*], opéra allemand, paroles de Gehr, musique de J.-C. Lobe; représenté sur le théâtre de la Cour, à Weimar, en 1831, et sur les principales scènes de l'Allemagne. Le style de cet ouvrage porte l'empreinte du caractère de l'école allemande moderne, dont Weber est regardé comme le chef ou l'initiateur : *Miraturque novas frondes et non sua poma*. Le chœur des *Flibustiers*, en *si* mineur, a de la couleur, et le rhythme en est original. Les rôles principaux, qui sont ceux d'Alonso et de Marie, ne sont pas bien écrits pour les voix; mais le sentiment dramatique et l'harmonie caractérisée qui vivifient cet opéra leur donnent néanmoins de l'intérêt. Homme instruit et théoricien distingué, Lobe a fait preuve d'une grande sincérité de conviction dans ses principes et des destinées de son art, tels qu'il les concevait. Il s'efforça de les démontrer dans une symphonie à grand orchestre, exécutée à Weimar, et qu'il intitula *Peinture des sons*.

FLICFLAQUER v. n. ou intr. (fik-fla-ké — rad. *flic-flac*). Faire flic-flac, faire entendre des bruits secs comme ceux d'un fouet.

* **FLINES LES-RACHES**, bourg de France (Nord), cant. nord, arrond. et à 10 kilom. de Douai, sur la rive gauche de la Scarpe; pop. aggl., 1,519 hab. — pop. tot., 4,187 hab.

FLINT (Austin), médecin américain, né à Petersham (Massachusetts) en 1812. Après avoir obtenu, en 1833, le grade de docteur, il alla s'établir à Buffalo, dans l'Etat de New-York, et il fut l'un des fondateurs du collége médical établi dans cette ville. Il entra ensuite dans l'enseignement, obtint une chaire de médecine théorique et pratique à l'hôpitaldelphie, entra à l'hôpital de Bellevue, à New-York, puis occupa la chaire de pathologie et de médecine pratique au collége de Brooklyn. Il a collaboré à l'*American Cyclopædia* et a publié : *Observations cliniques sur la fièvre continue* (1853); *Exploration médicale et diagnose des maladies qui affectent les organes respiratoires* (1856); *Pratique de la médecine* (1856); *Traité pathologique, diagnostique et thérapeutique des maladies du cœur* (1859).

FLINT (Austin), médecin et physiologiste américain, fils du précédent, né à Northampton (Massachusetts) en 1836. Il étudia la médecine et devint professeur au collége médical de New-York, puis, après un voyage en Europe, obtint la chaire de physiologie à l'hôpital de Bellevue. L'Académie française lui a décerné un des prix Montyon en 1869. Il a publié, entre autres ouvrages, une *Physiologie de l'homme* en 5 volumes (1866-1874) et il a collaboré à l'*American Cyclopædia*.

FLIRTAGE s. m. (flir-ta-je — rad. *flirter*). Action de flirter, liberté de rapports permise, en Amérique, entre les jeunes gens et les jeunes filles. : Syns. de FLIRTATION.

* **FLIRTATION** s. f. — Encycl. « On connaît, dit M. Oscar Comettant, la signification du mot *flirtation*, cette conversation intime qui tient le milieu entre une conversation purement amicale et une conversation galante et passionnée. La *flirtation*, que les Américains prononcent *fleur'reichonn*, est évidemment née de deux principes contradictoires : le désir pour les femmes de plaire aux hommes et la crainte pour les hommes de succomber aux séductions des femmes. De là, l'extrême coquetterie des unes et la froide réserve des autres. »

Cette attitude réciproque des deux sexes, qui est pour nous, Français, le monde renversé, a besoin d'une explication. Chez nous, c'est le sexe fort qui est entreprenant : il ne risque rien. Mais il en est autrement en Amérique, où il risque beaucoup et où c'est le sexe prétendu faible qui jouit de tous les avantages. Les femmes sont crues sur parole en matière de séduction, et celui qu'elles accusent soit de les avoir séduites, soit de leur avoir fait une promesse de mariage, est à peu près sûr d'être condamné par les tribunaux, si l'affaire va jusque-là, à de forts dommages-intérêts; le plus souvent, l'affaire s'arrête en conciliation, par un bon mariage. On comprend que les flirteurs se tiennent sur leurs gardes : une parole est si vite lâchée et si adroitement interprétée ! L'homme est sans défense, à la merci de la femme. Les jeunes miss américaines n'en abusent pas, assure-t-on; elles se contentent d'en user loyalement : le danger n'en existe pas moins, et c'est ce qui rend compréhensible cette circonspection singulière du sexe masculin. « La femme apparaît aux Américains, dit le même écrivain humoristique, comme une menace pour les cœurs sensibles. Ce n'est pas la brebis qui a peur du loup, ils-bas, c'est le loup qui craint la brebis. Aussi, laissez faire les Américaines : leur expérience (les Américaines ont de l'expérience à tout âge), jointe à la protection des lois, les défendra suffisamment contre tout danger de *flirtation*. N'ayez non plus aucun souci de ces aparté dans les petits coins entre jeune homme et jeune fille, qu'on remarque partout, dans les salons, au théâtre, au bal dans les *ice cream saloons*. Ces don Juan que la peur talonne sont souvent plus innocents qu'on ne croit et jouent à l'amour à peu près comme les enfants font la petite guerre, avec des sabres de bois et des pistolets de paille. Que si l'un des deux flirteurs tremble de céder à l'attrait du sentiment, ce n'est jamais « elle, » c'est toujours « lui. » Aussi, quelle confiance parfaite illumine les charmantes figures des *young ladies*, et combien ne faut-il pas admirer ces grandes écolières de quinze et même de dix-huit ans, qui, en grande toilette, des livres sous le bras, s'en vont par les rues, regardant les hommes avec affectation, leur riant bruyamment sous le nez, pour les forcer à baisser les yeux ! »

« Il est des endroits privilégiés où la *flirtation* à New-York a, pour ainsi dire, ses coudées franches. Tel est, par exemple, le musée Barnum, où les beaux se promènent parlant en tenant leurs belles par la taille et en leur parlant parfois si près du visage que personne ne pourrait assurer qu'ils ne s'embrassent pas. J'ai vu au petit théâtre de ce musée des couples amoureux s'embrasser réellement. Personne n'y porte la moindre attention; ou, si quelqu'un le remarque, c'est d'un air distrait. Jamais on ne se permettrait de troubler ces amoureux dans l'exercice de leur liberté individuelle. Du reste, partout dans les établissements publics, dans les omnibus, dans les steam-boats et le chemin de fer, on peut voir de libres flirteurs causer avec des femmes en les tenant amoureusement par la taille. L'exercice de liberté individuelle tue en Amérique la chronique scandaleuse et il est rare qu'il circule dans le public de ces petites anecdotes de société qui font la fortune des revues de Paris. »

FLIXECOURT, bourg de France (Somme), canton de Picquigny, arrond. et à 25 kilom. d'Amiens; 2,007 hab. Extraction de tourbe dans les environs.

* **FLIZE**, bourg de France (Ardennes), ch.-l. de cant., arrond. et à 9 kilom. S.-E. de Mézières, sur la rive gauche de la Meuse; pop. aggl., 493 hab. — pop. tot., 496 hab.

FLOCONNEMENT s. m. (flo-ko-ne-man — rad. *flocon*). Action de former des flocons.

* **FLOGNY**, bourg de France (Yonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 15 kilom. N.-O. de Tonnerre, sur l'Armançon et le canal de Bourgogne; pop. aggl., 404 hab. — pop. tot., 483 hab.

FLOING, bourg de France (Ardennes), cant., arrond. et à 20 kilom. de Sedan; pop. aggl., 1,650 hab. — pop. tot., 2,238 hab.

* **FLOQUET** (Charles-Thomas), avocat et homme politique, — Les élections complémentaires du 2 juillet 1871, il nous sans succès sa candidature à l'Assemblée nationale dans le département de la Seine. Lorsque M. Mottu se démit de ses fonctions de conseiller municipal du XIe arrondissement de Paris, M. Floquet fut appelé, par 2,247 électeurs du quartier Saint-Ambroise, à le remplacer, le 29 avril 1872. Le 14 mai suivant, il signa, avec la majorité du conseil général de la Seine, une adresse au président de la République, M. Thiers, pour demander l'amnistie et la levée de l'état de siége, puis il se prononça en faveur de l'élection Barodet. En novembre 1874, il fut réélu, par 4,144 voix, membre du conseil municipal, dont il devint vice-président en janvier 1875 et président au mois de mai, puis au mois de juillet suivant. Lors des élections sénatoriales (30 janvier 1876), M. Floquet posa sa candidature dans le département de la Seine comme « républicain résolu, radical; » mais il n'obtint que 75 voix et ne fut point élu. Le 20 février suivant, il fut porté candidat à la Chambre des députés par le comité républicain du XIe arrondissement de Paris. Il accepta le programme Laurent-Pichat, réclamant l'amnistie, la levée de l'état de siége, l'instruction gratuite, obligatoire et laïque, la liberté de réunion, d'association, de la presse, la suppression du budget des cultes, etc. Elu député par 21,889 voix, à la presque unanimité des suffrages exprimés, M. Floquet alla siéger à l'extrême gauche et donna sa démission de membre du conseil municipal. Il vota l'amnistie pleine et entière, la suppression de l'article relatif aux jurys mixtes dans la loi sur l'enseignement supérieur, la suppression du crédit affecté aux aumôniers militaires, l'ordre du jour contre les menées cléricales (4 mai 1877) et il a prononcé plusieurs discours remarquables. Le 18 mai 1877, il a signé la protestation des 363 membres des gauches contre le message du maréchal de Mac-Mahon et la résurrection du gouvernement de combat, et, le 19 juin suivant, il a voté l'ordre du jour de défiance contre le cabinet de Broglie-Fourtou. Le 14 octobre 1877, il a été réélu député du XIe arrondissement de Paris à une immense majorité. Le 15 novembre suivant, M. Floquet a voté pour la commission d'enquête chargée de constater les abus de pouvoir commis par l'administration pendant la période électorale. Comme président de l'Union républicaine, il a prononcé, le 24 novembre suivant, un remarquable discours contre le cabinet de Rochebouët et contre la politique de résistance suivie par le maréchal de Mac-Mahon.

FLOQUETÉ, ÉE (flo-ke-té) part. passé du v. Floqueter. Garni de floquets.

FLOQUETER v. a. ou tr. (flo-ke-té — rad. *floquet*). Orner de floquets.

Se floqueter v. pr. Parer, parer ses vêtements d'ornements en forme de flocons ou floquets.

* **FLORAC**, ville de France (Lozère), ch.-l. d'arrond., à 29 kilom. S.-E. de Mende, au confluent du Tarnon et du Mimonte; pop. aggl., 1,824 hab. — pop. tot., 2,172 hab. L'arrond. comprend 7 cantons, 52 communes, 36,331 hab.

FLORALIE s. f. (flo-ra-li — rad. *Flore*). Solennité florale, exposition horticole qui est comme une fête en l'honneur de Flore.

* **FLORANGE**, ancien village de France (Moselle). — Cédé à l'Allemagne par le traité de Francfort du 10 mai 1871, ce village est aujourd'hui compris dans l'Alsace-Lorraine, cercle et à 5 kilom. de Thionville.

Flore entourée par les Amours, sculpture de Carpeaux; pavillon de Flore, aux Tuileries. Cette composition, exécutée en haut relief, couronne la fenêtre centrale de la façade du pavillon qui regarde la Seine. Flore, revêtue d'une simple écharpe qui flotte autour de ses formes luxuriantes, est accroupie, un genou en terre, sous un arbuste en fleur dont elle soulève les branches avec ses deux bras. Un essaim de jolis Amours s'échappe de la feuillée, et la déesse du printemps applaudit à leurs jeux. « Rien de plus vivant, de plus gai, de plus aimable que cette composition, a dit M. Marius Chaumelin; elle rayonne, comme un sourire, sur la haute et sévère façade du pavillon. Cette œuvre séduisante est sortie tout entière de l'imagination de Carpeaux; s'il était nécessaire qu'il trouvât des précédents, il faudrait les chercher parmi les productions des Coysevox, des Coustou et des autres maîtres de notre école : elle est essentiellement française. » La *Flore* est certainement la composition la plus originale, la plus séduisante, la plus complète qu'ait produite le talent du chef-d'œuvre.

* **FLORE** (Flore CORVÉE, dite Mlle), actrice française. — Née à Paris en 1797, elle y mourut au mois de mai 1853.

Florence Macarthy, roman anglais de lady Morgan, traduit en français par J.-B. Parisot (1818, 4 vol. in-12). Cet ouvrage est surtout un roman de mœurs; l'auteur a eu pour objet de présenter un tableau fidèle de l'Irlande aux premières années de ce siècle. Deux nobles irlandais, deux frères, dont l'aîné est le baron Walter Fitz-Adelm, complotent de faire passer la fortune patrimoniale de la branche aînée à la branche cadette, le seul obstacle, c'est que le baron Walter a un fils; ils supprirent de concert l'obstacle en vendant cet enfant à des pirates, qui le transportent en Amérique. Ce crime a eu lieu à la fin du XVIIe siècle, au moment de la guerre de l'Indépendance. Le jeune déshérité, Montemay de Fitz-Adelm, après de bonnes années d'aventures, est devenu un capitaine renommé dans l'Amérique espagnole, où on le connaît sous le nom de général Fitz-Walter ou sous le surnom de Libre, ou *Libador* (libérateur), qu'il s'est acquis à Caracas. Fait prisonnier dans une de ses campagnes et condamné à mort, il est sauvé par son geôlier, qui se trouve précisément être un de ces pirates auxquels autrefois fut vendu le jeune Montemay de Fitz-Adelm. Cet homme lui découvre toute la trame odieuse dont il a été victime, et ils reviennent tous les deux en Europe, en Irlande.

Le père de Montemay, le baron Walter, est mort. Ses immenses domaines ont passé au fils de son frère cadet, et ce jeune lord est un des premiers Européens avec lesquels se lie le général Fitz-Walter, sans le connaître autrement. Les deux amis de fraîche date se rendent au domaine de Kerry, un des principaux passés frauduleusement en héritage au neveu, et là le général est reconnu par un vieil intendant, qui a été le plus cruel artisan de sa ruine. Cet intendant est devenu juge de la province, et ce n'est pas par lui que le général peut espérer d'être remis en possession de ce qui lui appartient; mais l'auteur nous promène, non sans agrément, dans le dédale compliqué de la jurisprudence irlandaise et présente à cette occasion des tableaux de mœurs d'une grande exactitude. Le général soulève des paysans; on l'emprisonne, on le condamne à mort, et c'est le vieil intendant Crawley, doublé de son factotum le baron Boulter, surnommé le juge pendeur, qui ont sa tête entre les mains. Toutes les iniquités dont l'héritier légitime des Fitz-Adelm a été victime se déroulent alors sans que les juges, qui les connaissent sur le bout du doigt, veuillent seulement s'en apercevoir. Cependant le héros finit par être mis en liberté, grâce à son cousin, lord Fitz-Adelm, et à une femme qui s'intéresse à lui, lady Canclare. Il ne tarde pas à découvrir dans celle-ci une Irlandaise à qui il avait été fiancé en Amérique dans des circonstances romanesques qui ne lui avaient pas permis d'entrevoir sa figure. Malgré les manœuvres des juges, le général Fitz-Walter est enfin reconnu pour le fils du baron Walter Fitz-Adelm; il rentre en possession de ses droits et peut alors épouser celle qu'il aime.

Florence (HISTOIRE DE), par M. Perrens (Paris, 1877, 3 vol.).

Les trois volumes que M. Perrens a publiés sur l'*Histoire de Florence* nous conduisent jusqu'à l'entrée du XIVe siècle (1313). Jusqu'à présent, nous n'avons que des linéaments généraux de l'histoire florentine, cadre confuses, comme celles d'une fresque ternie par le temps, les héros de cette epopée, qui, dans un espace restreint, fut le prélude ou plutôt la préface de la civilisation moderne. Leur trace est à peu près disparue; il faut la chercher dans l'histoire, et jusqu'ici l'histoire de Florence n'avait pas été condensée dans une œuvre de haute conscienciecux, comme l'est le livre de M. Perrens.

La Toscane est aujourd'hui le territoire le plus verdoyant, le plus riant, le plus prospère du monde. On dirait qu'elle se repose sur un lit de roses de ce long, pénible et souvent enfantement qui a produit l'Europe moderne, égalitaire, laborieuse, commerçante, raffinée et aussi amoureuse du beau que du vrai. Quand on visite Lucques, quand on parcourt cette vaste campagne si riche, on songe peu que là, il y a cinq siècles, on marchait jusqu'aux chevilles dans des mares de sang et sur des sessions d'armures brisées. Pise, qui lançait des flottes sur toutes les mers connues, est le séjour préféré des femmes phthisiques, et, en se promenant dans ses rues silencieuses et désertes, où le roulement d'un char s'entend à peine, on songe peu à évoquer l'ombre du terrible Montefeltro et le souvenir des déchirements de la cité gibelline. Allez à Sienne, et, après avoir admiré dans la cathédrale la chaire du Pisan, si vous visitez la colline de Montaperti, peut-être ne songerez-vous pas que, le 4 septembre 1260, les Florentins y laissèrent 10,000 cadavres. La nature se réalit toujours. Il semble qu'elle était pas d'âge. Mais l'histoire, il la faut aller chercher dans la poudre des bibliothèques, car les ruines elles-mêmes ne sont que de muets témoins. Que signifient les décors lorsque les acteurs sont absents? Nous savons tous plus ou moins que, pendant plusieurs siècles, Florence fut le centre du mouvement politique, social, industriel, littéraire et artistique dont les ondulations se sont prolongées jusqu'à nous; mais, en général, nous ne le savons que superficiellement. Il y a des historiens, d'ailleurs, si confuses, si chargées d'incidents, que le génie le plus patient hésite à les condenser dans un cadre qui en reconstruise pour ainsi dire l'actualité vivante. L'histoire de Florence et des républiques toscanes est de ce nombre. Le livre de Sismondi, en reliant dans un tout synthétique des faits souvent indépendants les uns des autres, ne nous met en main qu'un fil conducteur qui casse bien souvent. En le lisant, on ne sait parfois de quel côté se retourner. La mémoire se fatigue par la vertigineuse multiplicité des objets. Les acteurs font foule, et leur physionomie vraie nous échappe. L'histoire de chaque république italienne devrait nous être racontée à part, en plein relief sur la trame compliquée de ses relations avec les autres républiques.

C'est là le travail que M. Perrens a su accomplir. Cette histoire, à laquelle il a consacré plusieurs années de travail, d'autres avaient voulu l'écrire. L'entreprise avait été déjà visée par un écrivain illustre, avec qui la concurrence pouvait paraître au moins delicate; on peut dire que « ce siége était fait. » L'assiégeant, c'était M. Thiers. L'ancien et encore futur ministre de Louis-Philippe, après sa chute en 1837, avant sa retraite aux affaires en 1840, était allé faire un voyage en Italie, et M. Villemain avait annoncé que l'homme d'État célèbre, mettant à profit les loisirs que lui faisait la politique, était sur le point d'écrire une histoire des républiques italiennes et de Florence en particulier. Quinze années et plus s'étaient écoulées depuis l'article de Villemain. M. Thiers avait publié de nombreux volumes. Son *Histoire du Consulat et de l'Empire* était presque achevée et l'on parlait toujours de l'*Histoire de Florence* comme d'une œuvre sur le point de paraître. M. Perrens, qui, des ce moment, avait réuni des documents nombreux et avait tracé son plan de travail, se trouvait fort embarrassé. Il s'en alla trouver M. Mignet, qui lui conseilla de se présenter chez M. Thiers. Il s'agissait d'obtenir de cet éclatant et redoutable double la permission d'écrire sur un sujet qu'il avait certainement renoncé à traiter, mais auquel enfin il avait songé et dont le développement par un autre pourrait paraître une usurpation. M. Perrens nous fait le récit de cette entrevue : « J'allai droit à lui sur le conseil de M. Mignet. Il me reçut sous les ombrages de son jardin et là, au cours d'une brillante causerie que prolongea son affabilité connue et son bienvoir rente à jamais grave dans mon mémoire. Je ne sais, me dit-il, si je mettrai la main à cette tâche; mais » vous êtes jeune, attendez. » J'attendis, comme il m'y invitait, on, pour mieux dire, un Etat, ou quand elle multiplie les efforts libre, qu'elle a une personnalité. Or, s'il est d'un intérêt réel de suivre l'humble graine jetée en terre jusqu'au jour où se détrit la

superbe fleur qui l'a trop fait oublier, quel intérêt peut-on prendre à étudier les progrès de la décomposition, quand la sève ne monte plus, qu'il ne reste que la tige à été violemment coupée de ses racines? Ce qu'on observe encore un instant, ce sont les dernières manifestations de la vie au sein de la mort. »

L'Histoire de Florence est une œuvre excellente. M. Perrens appartient à la race de plus en plus rare des historiens impersonnels. Il n'applique à l'histoire qu'il écrit aucune théorie préconçue, laissant au lecteur intelligent le soin de déduire lui-même les conséquences des événements. Ses réflexions, quand il en fait, et c'est rare, sont toutes d'un ordre purement philosophique. C'est ainsi que l'on aime l'histoire : sobre, véridique, sans voiles. Elle apparaît mieux quand l'écrivain juge à propos de ne pas trop charger sa palette; les coloristes excessifs ont corrompu l'art et la littérature. M. Perrens a su se garder contre l'attrait dangereux des grands effets et des trompe-l'œil. Répondant aux besoins de l'époque présente, qui aime à voir les acteurs du drame humanitaire dans leur vrai jour, M. Perrens les peint d'un pinceau rapide et franc. Cette impartialité dérudit, sauvé du parti pris par l'amour de la vérité, le fait grâce à personne. Rien, dans l'*Histoire de Florence* de M. Perrens, ne doit être parcouru; tout y mérite d'être lu avec soin et relu.

* **FLORENSAC**, ville de France (Hérault), ch.-l. de cant., arrond. et à 22 kilom. N.-E. de Béziers, sur la rive gauche de l'Hérault; pop. aggl., 3,633 hab. — pop. tot., 3,952 hab.

* **FLORENT (SAINT-)**, bourg de France (Corse), ch.-l. de cant., arrond. et à 21 kilom. S.-O. de Bastia; pop. aggl., 723 hab. — pop. tot., 740 hab.

FLORENT-SUR-CHER (SAINT-), bourg de France (Cher), cant. et à 10 kilom. de Charost, arrond. et à 15 kilom. de Bourges; pop. aggl., 1,980 hab. — pop. tot., 2,864 hab.

* **FLORENT-LE-VIEIL (SAINT-)**, bourg de France (Maine-et-Loire), ch.-l. de cant., arrond. et à 38 kilom. N.-O. de Cholet; pop. aggl., 958 hab. — pop. tot., 2,209 hab.

FLORENT-LEFEBVRE (Louis), avocat et homme politique français, né à Saumetz-les-Loges en 1821. Il étudia le droit et se fit recevoir avocat. Sous l'Empire, il se joignit au parti libéral qui revendiqua les libertés perdues, publia divers écrits, notamment sur la décentralisation administrative, devint membre du conseil général du Pas-de-Calais et se porta candidat de l'opposition dans une circonscription de ce département, où il posséde des propriétés, lors des élections législatives de 1869. M. Florent-Lefebvre échoua, avec une importante minorité, contre le candidat officiel. Après la chute de l'Empire, il se rangea parmi les républicains qui adoptèrent la politique de M. Thiers, comme pouvant seule préserver le pays des compétitions monarchiques et des révolutions. Maire de Mouchy-le-Preux, réélu conseiller général, il posa sa candidature à la Chambre des députés, en remplacement de l'Hravincourt, candidat bonapartiste, le 20 février 1876. Dans sa profession de foi, il déclara qu'il fallait consolider et non ébranler la constitution, œuvre de paix et de conciliation, qui avait été pour les républicains une éclatante occasion de montrer à toute la France leur esprit de concorde et de modération, que les républicains avaient tout fait pour faciliter l'avènement de la propriété, de la famille et de la religion et que, s'il était élu, il se joindrait aux républicains modérés qui ont fondé le gouvernement qui nous régit. Elu par 10,319 voix, il alla siéger au centre gauche et il a voté constamment avec la majorité républicaine, qui a donné tant de preuves de sagesse et d'esprit politique. Lorsque, le 17 mai 1877, à la suite du vote de la Chambre qui blâmait les mesures cléricales devenues dangereuses pour notre pays, le maréchal de Mac-Mahon recommença la politique de combat contre les républicains et appela au pouvoir des ennemis acharnés de la République, M. Florent-Lefebvre fit partie des 363 qui protestèrent dans un manifeste adressé au pays (18 mai 1877), et, le 19 juin suivant, il vota l'ordre du jour de blâme contre le ministère de Broglie-Fourtou. Aux élections du 14 octobre suivant pour la Chambre des députés, il a échoué à Arras, avec 8,069 voix, contre M. d'Havrincourt, bonapartiste, candidat officiel du maréchal de Mac-Mahon, qui a obtenu 11,433 voix.

Florentin (LE), opéra-comique en trois actes, livret de M. P. de Saint-Georges, musique de M. Ch. Lenepveu; représenté au théâtre national de l'Opéra-Comique le mercredi 25 février 1874. Cet ouvrage, couronné en 1869 dans le concours ouvert entre les compositeurs, n'a été connu du public que cinq ans plus tard. La pièce est peu intéressante, comme toutes celles dans lesquelles on met en scène des artistes peintres, sculpteurs ou musiciens. Il n'y a rien de plus froid au théâtre que ces rivalités d'amour-propre et ces glorifications du génie. Andrea Galeotti, vieux maître florentin, a pour élève Angelo Paima. Un concours est proposé par Laurent le Magnifique. Galeotti s'éclipse tous ses rivaux; mais un inconnu a osé se mesurer avec lui, et son tableau, représentant Hébé, obtient les suffrages. Cet inconnu, c'est Angelo, qui triomphe malgré lui; car, si en secret il avait peint cette toile, il avait ordonné au modèle Polpetto de la détruire, pour ne pas entrer en lutte avec son vieux maître. Polpetto s'était trompé et avait brûlé le tableau de Galeotti. A cette cause de fureur vient s'ajouter l'amour qu'Angelo a conçu pour la pupille du maître, pour Paola, qui est aussi d'abord le tendresse et des vœux du vieillard. Celui-ci, ne se possédant plus de rage et de jalousie, apposie des assassins pour tuer Angelo. Mais Polpetto lui sauve la vie. Le duc apprend à Galeotti la méprise dont il a été victime. Celui-ci n'a pas autre chose à faire pour effacer le souvenir de sa vengeance que d'accorder au jeune artiste la main de Paola.

La partition de M. Lenepveu atteste de bonnes études musicales, du goût, de l'habileté dans l'art d'écrire, plutôt que de l'imagination. Les dessins variés de l'accompagnement, les altérations multipliées des intervalles, les dissonances ingénieusement employées ne peuvent tenir lieu de l'inspiration; les modulations sortent rarement des formules familières au compositeur, quoiqu'il semble s'être complu dans les tons chargés d'accidents. Les réminiscences sont fréquentes, et les procédés qui l'ont mis en usage pour développer une idée sentent trop l'école. L'individualité n'apparaît pas encore dans cet ouvrage, fort estimable d'ailleurs. Les morceaux qui ont paru les plus saillants sont : dans le premier acte, le prélude d'orgue, le trio en *ré*, *O jour heureux! par toi j'oublie*; l'air d'Angelo : *Comme un enfant*; le chœur des forgerons; dans le second acte, le chœur : *Riante Italie*; l'air de Paola : *La nuit est l'heure du mystère*; la romance d'Angelo : *Lorsque j'abandonnai Florence*; le sextuor, morceau capital de l'ouvrage; dans le troisième acte, la barcarolle, la jolie romance d'Angelo : *Songez-vous* et les couplets de Capita : *Voulez-vous des fruits?* un duo d'un accent très-dramatique de Paola et d'Andrea et la scène du dénoûment, qui a été bien traitée. Distribution : Andrea Galeotti, Ismaël; le duc Laurent de Médicis, Nevez; Angelo Paima, Lhérie; Polpetto, Potel; Pietro, Ismaël; Paola, Mlle Priola; Capita, Mlle Ducasse.

* **FLORENTIN (SAINT-)**, petite ville de France (Yonne), ch.-l. de cant., arrond. et à 31 kilom. N.-E. d'Auxerre, sur l'Armançon et le canal de Bourgogne; pop. aggl., 2,206 hab. — pop. tot., 2,482 hab.

FLORÈS (Juan-José), président de la république de l'Equateur, mort le 1er octobre 1864. Il servit pendant la guerre de l'indépendance, sous les ordres de Bolivar, et il se signala par ses talents militaires. Lorsque, en 1830, la confédération colombienne fut dissoute et que l'Equateur se constitua en république indépendante, Florès en devint le premier président. Presque aussitôt après, il entra en lutte avec la Nouvelle-Grenade au sujet d'une question de territoire. Ayant envahi Pasto, il fut poursuivi et dut signer le traité du 8 décembre 1831, par lequel il renonçait à ses prétentions. Il s'occupa alors de constituer un gouvernement fort et devint le chef du parti conservateur. Vincent Rocafuerte, chef des libéraux, lui fit une vive opposition. A la suite d'un mouvement révolutionnaire qui éclata à Quito en 1834, il fut mis hors la loi, éprouva un grave échec à Guayaquil, mais, peu après, remporta une victoire et fit son adversaire prisonnier (18 janvier 1835). Cette même année, il comprima trois nouveaux soulèvements et se réconcilia avec Rocafuerte. Au mois d'août 1835, une constitution fut donnée à l'Equateur, et Rocafuerte succéda alors à Florès, qui devint commandant en chef de l'armée. Quatre ans plus tard, en 1839, Florès fut investi pour la seconde fois de la présidence de la république, pendant que Rocafuerte devenait gouverneur de Guayaquil. Un de ses premiers actes fut d'ouvrir l'Equateur au commerce et aux navires de l'Espagne, ce qui amena la signature d'un traité avec ce pays. En 1843, une Assemblée nationale, réunie à Quito, modifia la constitution de 1835 et lui substitua celle du 31 mars 1843, qui fut vivement critiquée par le parti libéral. A la suite de cette modification constitutionnelle, Florès fut réélu président de l'Equateur pour la troisième fois. Très-autoritaire, il eut à lutter contre la vive opposition que lui firent les libéraux, ayant à leur tête Rocafuerte. La lutte prit un caractère d'irritation telle, qu'une révolution éclata à Guayaquil le 6 mars 1845. Renversé du pouvoir et remplacé par Vicente Roca, Florès dut quitter le territoire équatorien. Toutefois, le congrès lui laissa le titre de général en chef et lui fit un traitement de 80,000 francs. A diverses reprises, l'ancien président fit des tentatives pour rentrer dans l'Equateur et ressaisir le pouvoir. Il échoua, notamment en mars 1852, époque où il mouilla dans les eaux de Guayaquil avec une escadre; mais son équipage s'était révolté, il dut gagner précipitamment le Pérou. En 1860, son gendre, Garcia Moreno, fut nommé président par les conservateurs de Quito, pendant que le général Franco était investi du pouvoir suprême par les libéraux de Guayaquil. Moreno appela aussitôt à son aide Florès, qui accourut, prit le commandement en chef de l'armée conservatrice, battit Franco à Babahoyo (8 août 1860) et s'empara de Guayaquil. Le 8 juillet de l'année suivante, une Assemblée nationale nomma Moreno président de la république, et Florès devint gouverneur de Guayaquil. Réactionnaire et clérical, Moreno ne tarda pas à soulever contre lui l'opinion. Le président de la Nouvelle-Grenade, Mosquera, ayant invité les Equatoriens à se débarrasser de leur gouvernement, le vieux Florès fut chargé de prendre l'offensive et envahit, avec 6,000 hommes, le territoire néo-grenadin; mais, le 6 décembre 1863, son armée fut complétement mise en déroute à Cuaspud. Toutefois, Mosquera ne voulut pas abuser de sa victoire pour renverser Moreno; il se borna à lui imposer un traité de paix. Les libéraux, irrités des nouvelles concessions faites par le président aux jésuites et aux cléricaux et de son attitude dans le conflit qui venait d'éclater entre le Pérou et l'Espagne, se soulevèrent sous les ordres d'Urbina. Le vieux Florès se préparait à marcher contre lui lorsqu'il mourut à bord du *Smirk*, en vue de Guayaquil. C'était un homme de grande capacité; mais sa soif du pouvoir et son esprit réactionnaire exercèrent une influence fatale sur son pays, dont il avait commencé par être un des libérateurs.

* **FLORESCO** (Jean-Emmanuel DE), général et homme d'État roumain. — Le 1 mars 1871, il fut nommé de nouveau ministre de la guerre dans le cabinet Catargi. Il conserva son portefeuille jusqu'en mai 1876. Il donna alors sa démission et devint chef du nouveau ministère qui fut constitué; mais, le 24 juillet suivant, ce cabinet fut renversé, et M. Brâtianu, un des chefs du parti libéral, devint président du conseil. Accusé, ainsi que le ministre Lenovar, d'abus de pouvoir, le général Floresco fut traduit devant une cour instituée par les Chambres. Il refusa de se présenter (décembre 1876), protesta contre la résolution des Chambres, mais il déclara qu'il était prêt à comparaître devant un tribunal légal. Les événements qui suivirent détournèrent l'attention du général Floresco, et son procès resta en suspens.

FLORIBONDITÉ s. f. (flo-ri-bon-di-té — rad. *floribond*). Etat d'une plante floribonde.

FLORIMANE s. (flo-ri-ma-ne — du lat. *flos*, *floris*, fleur, et de *manie*). Personne qui a la manie des fleurs.

* **FLORINE (SAINTE-)**, bourg de France (Haute-Loire), cant. et à 5 kilom. d'Auzon, arrond. et à 15 kilom. de Brioude, sur la rive gauche de l'Allier; pop. aggl., 2,128 hab. — pop. tot., 2,504 hab.

FLOTARD (Eugène), publiciste et homme politique français, né à Saint-Etienne en 1821. Il alla étudier le droit à Paris, où il se fit recevoir docteur en 1845. Inscrit au barreau de cette ville, il entra dans la magistrature après la révolution de février 1848 et fut attaché au parquet de Saint-Etienne. Après le coup d'Etat de 1851, M. Flotard donna sa démission et s'occupa de questions économiques et commerciales. En 1853, il devint administrateur de la succursale de la Banque de France de Saint-Etienne et il refusa les fonctions d'adjoint, auxquelles il venait d'être appelé par décret. Peu de temps après, il fut élu membre du conseil municipal. En outre, il fit partie du consistoire protestant de cette ville, où il remplit les fonctions d'administrateur de la caisse d'épargne. Etant venu se fixer à Lyon en 1855, M. Flotard devint président de la Société lyonnaise du crédit au travail, administrateur de la Société des Amis des arts, vice-président de la Société des mines de houille de Montrambert, vice-président de la Société d'économie politique. A la même époque, il collabora au *Progrès*, à la *Discussion*, au *Temps* de Paris, à l'*Avenir national*, et il s'attacha à vulgariser les idées économiques, soit dans des écrits, soit dans un bulletin hebdomadaire du mouvement coopératif. Constamment attaché au parti libéral, il fit partie, après la chute de l'Empire, des républicains modérés qui s'efforcèrent de faire prévaloir les idées d'ordre au milieu de la surexcitation dans la quelle se trouvait alors la cité lyonnaise. Il remplit gratuitement, auprès de l'éminent préfet de Lyon, M. Challemel-Lacour, les fonctions de conseiller de préfecture et fut chargé de la correspondance politique. La résistance qu'il opposa aux demandes du parti avancé le rendit suspect, et M. Challemel-Lacour, cédant à la force des circonstances, dut le révoquer tout en lui témoignant ses regrets. Il servit ensuite comme simple garde national jusqu'aux élections du 8 février 1871. Elu député du Rhône par 64,304 voix, M. Flotard alla siéger à la gauche républicaine, et il vota le plus souvent avec le centre gauche. Il fut chargé de faire de nombreux rapports, et il prit souvent la parole, principalement pour traiter des questions d'impôt. M. Flotard se prononça pour la paix, l'abrogation des lois d'exil, la loi départementale, la proposition Rivet, le retour de l'Assemblée à Paris, contre la dénonciation des traités de commerce, pour l'impôt sur le chiffre des affaires, etc. Au mois d'avril 1873, il défendit, dans une lettre publiée par le *Temps*, la candidature de M. de Remusat contre celle de M. Barodet, et, le 24 mai suivant, il vota pour M. Thiers, dont il n'avait cessé d'appuyer la politique. Sous le gouvernement de combat, il rentra dans l'opposition et suivit la ligue politique

du centre gauche. La 20 novembre, il vota contre le septennat, puis il se prononça contre la loi des maires, pour les propositions Périer et Maleville, la constitution du 25 février 1875, contre la loi sur l'enseignement supérieur, etc. Lors des élections sénatoriales du 30 janvier 1876, il posa sa candidature dans le Rhône, mais il ne fut point élu. M. Flotard rentra alors dans la vie privée. Outre des articles dans les journaux que nous avons cités et dans l'*Economiste français*, recueil hebdomadaire dont il est un des fondateurs, il a publié les ouvrages suivants : *Trois lettres sur le congrès* (1841, in-8°) ; la *France démocratique* (1850, in-8°) ; *Images et pensées* (1851, in-12), poésies ; *Éléments de droit pénal, traduits des œuvres de Nicolas Niccolini* (1853, in-8°) ; *Études sur la théocratie ou De la confusion du spirituel et du temporel dans l'antiquité et les temps modernes* (1861, in-8°) ; la *Religion primitive des Indo-Européens* (1864, in-8°) ; le *Mouvement coopératif à Lyon et dans le midi de la France* (1867, in-12) ; la *Comédie moderne* (1869, in-12), etc.

* **FLOTTE** (LA), bourg de France (Charente-Inférieure), dans l'île de Ré, cant. et à 3 kilom. de Saint-Martin-de-Ré, arrond. et à 19 kilom. N.-O. de La Rochelle ; pop. aggl., 2,241 hab. — pop. tot., 2,395 hab.

* **FLOTTÉ.** ÉE part. passé du v. Flotter. — *Pré flotté*, Pré dont le terrain est bas et sujet à être inondé.

FLOUNDRE s. m. (flounn-dre). Ichthyol. Sorte de carrelet.

* **FLOUR (SAINT-)**, ville de France (Cantal), ch.-l. d'arrond. et de 2 cant., à 73 kilom. N.-E. d'Aurillac ; pop. aggl., 4,199 hab. — pop. tot., 5,381 hab. L'arrond. de Saint-Flour compte 6 cant., 74 communes, 50,916 hab.

FLUCTUEUX, EUSE adj. (flu-kttu-eu, eu-ze — du lat. *fluctus*, flot). Agité de mouvements violents qui forment des flots, des lames d'eau plus ou moins puissantes.

FLUELLITE s. f. (flu-èl-li-te). Minér. Fluorure d'aluminium trouvé sur du quartz à Stenna-Gwyns, sous forme de petites croûtes cristallines blanches.

FLUENT, ENTE adj. (flu-an, an-te — du lat. *fluens*, qui coule). Pathol. Se dit des hémorroïdes qui fluent, qui laissent couler du sang.

FLUGACARU s. m. (flu-ga-ka-ru). Entom. Un des noms du ver macaque.

FLUIDIFIANT, ANTE adj. (flu-i-di-fi-an, an-te — rad. *fluidifier*). Qui rend fluide.

FLUIDIFICATEUR, TRICE adj. (flu-i-di-fi-ka-teur, tri-se — rad. *fluidifier*). Qui a la propriété de fluidifier.

FLUIDIFICATION s. f. (flu-i-di-fi-ka-si-on — rad. *fluidifier*). Action de passer ou de faire passer à l'état liquide.

FLUONIA, nom sous lequel les femmes invoquaient Junon, soit dans les accouchements, soit à l'époque de leurs menstrues.

FLUORÉSÉINE s. f. (flu-o-rèss-sé-i-ne). Chim. Phtaléine de la résorcine. V. PHTALÉINE, au tome XII du *Grand Dictionnaire*.

FLUORESCINE s. f. (flu-o-rèss-si-ne). Chim. Produit de réduction de la fluoresceïne, qui n'est elle-même que la phtaléine de la résorcine.

FLUORÉTHYLE s. m. (flu-o-ré-ti-le — de *fluor*, et de *éthyle*). Chim. Nom donné à l'éther fluorhydrique.

FLUOROMÉTHYLE s. m. (flu-o-ro-mé-ti-le — de *fluor*, et de *méthyle*). Chim. Gaz incolore brûlant avec une flamme bleue, et dont la formule est CH^3FI.

FLUOSEL s. m. (flu-o-sèl — de *fluor*, et de *sel*). Chim. Corps obtenu en remplaçant, dans les oxysels, tout ou partie de l'oxygène par le fluor, sous l'influence de l'acide fluorhydrique.

— **Encycl.** Les *fluosels* ont été particulièrement étudiés par Berzélius, Marignac, Carrington, Bolton et Delafontaine. M. Marignac surtout a, par une longue série de travaux sur ces composés, jeté un jour tout nouveau sur la formule de la silice et du zircone, sur la constitution et les propriétés du niobium et du tantale. Enfin, ce même chimiste a démontré que le remplacement, équivalent par équivalent, de l'oxygène par le fluor se faisait sans modification de la forme cristalline du corps traité.

Avant d'entrer dans l'étude de quelques-uns des *fluosels* les plus importants, il n'est pas inutile de résumer les conclusions auxquelles sont arrivés les chimistes nommés ci-dessus.

Ces savants ont établi :

1° Que, sous le rapport de leur constitution, les *fluosels* sont absolument comparables aux oxysels, car les formules générales données pour ceux-ci conviennent également à ceux-là. Les *fluosels* sont, pour la plupart, des composés neutres ; cependant on en connaît qui sont acides, d'autres qui sont basiques. Quelques-uns enfin constituent des sels doubles.

2° Que, pris à l'état cristallisé, ces corps se conduisent vis-à-vis du verre comme les fluorures ordinaires. Si on les traite par l'acide sulfurique, ils donnent également de l'acide fluorhydrique ; enfin, plusieurs d'entre eux se conduisent comme des fluorures et, quand on les soumet à un grillage prolongé, ils donnent des oxysels. Une brusque élévation de température dédouble quelques *fluosels*, au moins partiellement, et donne un fluobase, qui reste comme résidu, et un fluacide, qui se volatilise.

3° Que la stabilité des *fluosels* en dissolution est augmentée par la présence de l'acide fluorhydrique en léger excès.

Outre ces divers points, les travaux de MM. Berzélius et Marignac ont encore établi que les *fluosels* se divisent en trois classes.

La première comprend ceux qui ne renferment pas d'oxygène, ou, si l'on aime mieux, ceux qui se constituent par le remplacement de tout l'oxygène de l'oxysel par le fluor. Cette classe comprend les fluoborates, silicates, titanates, stannates, zirconates et tantalates.

La seconde renferme les *fluosels* qui peuvent ou contenir de l'oxygène ou n'en plus retenir, suivant que l'acide fluorhydrique par lequel on traite les oxysels est plus ou moins en excès. Dans cette classe figurent les niobates, arséniates et antimoniates qui, suivant le cas, constituent des fluoniobates ou fluoxyniobates, etc.

Enfin, la troisième contient les *fluosels* qui présentent constamment du fluor et de l'oxygène. Dans ce groupe figurent les tungstates, les molybdates et les uranates.

— *Préparation des fluosels.* On obtient ces composés soit en ajoutant par petites portions à de l'acide fluorhydrique convenablement hydraté l'acide métallique et la base dont les radicaux doivent fournir le *fluosel*, soit, et plus simplement, en traitant par l'acide fluorhydrique les oxysels correspondants.

— FLUOSELS NE RENFERMANT PAS D'OXYGÈNE. Parmi ces composés, nous étudierons les fluosilicates et les fluostannates.

— *Fluosilicates.* Ces sels ont pour caractères généraux de donner, par la distillation sèche, du fluorure de silicium et un autre fluorure. Si on les traite par l'acide sulfurique, on obtient un dégagement abondant de fluorure de silicium. Les alcalis en excès exercent sur les fluosilicates une action assez complexe et enlèvent à leur solution soit de l'acide silicique, soit un fluorure et de l'acide silicique, soit enfin un silicate.

Parmi les *fluosels* dont nous venons de parler figurent :

Le *fluosilicate de potassium* K^2SiFl^6. On obtient ce composé en versant goutte à goutte, dans une solution de sel potassique, de l'acide hydrofluosilicique. Le produit se précipite lentement, et sa précipitation paserait inaperçue si au bout de quelques instants la liqueur ne prenait une teinte irisée. A mesure que le dépôt augmente au fond du vase, il se forme une couche demi-transparente, au sein de laquelle miroitent de vives couleurs.

Pour obtenir le sel pur, on le filtre, puis on dessèche, et il se présente alors sous forme d'une poudre blanche très-fine. Ce sel est peu soluble dans l'eau froide, mais se dissout un peu mieux dans l'eau bouillante, d'où il cristallise en octaèdres si on prend soin de refroidir lentement la solution. Il a pour densité 2,66.

Si on le chauffe à une température assez élevée, il fond, puis bout et enfin se décompose en donnant du fluorure de silicium. La masse, d'abord assez fluide, s'épaissit et constitue bientôt une pâte presque solide qui ne renferme plus que du fluorure de potassium.

Le *fluosilicate d'ammonium* $(AzH^4)^2SiFl^6$. On prépare ce composé en faisant sublimer un mélange intime de fluosilicate de potassium et de sel ammoniac. Ce sublimé se présente en une masse cohérente, non cristalline et très-soluble dans l'eau. Quand on abandonne cette solution à l'évaporation spontanée, il s'y dépose de beaux cristaux cubo-octaédriques ; mais si la solution renferme un excès d'acide fluorhydrique ou de fluorure d'ammonium, le mode de cristallisation est changé, et l'on obtient des prismes hexagonaux.

Le *fluosilicate sesquiammonique*

$$3(AzH^4)Fl + SiFl^4.$$

Ce composé s'obtient en concentrant une solution de fluosilicate d'ammonium en présence d'un excès de fluorure ammonique. Il se présente en cristaux prismatiques et se volatilise si on le chauffe au rouge sombre sur une lame de platine. Il laisse un dépôt de silice.

Le *fluosilicate de sodium* Na^2SiFl^6. On obtient ce sel en versant goutte à goutte, dans une solution sodique, de l'acide hydrofluosilicique. Il présente de grandes analogies avec le sel potassique ; toutefois, il se dépose en grains plus gros, ne réfléchit pas la lumière et se dissout plus facilement que lui dans l'eau froide.

Une solution aqueuse portée à + 75° en dissout une assez forte proportion et l'abandonne par refroidissement lent en petits cristaux prismatiques. Sa densité est de 2,75. Comme le sel potassique, il ne renferme pas d'eau de cristallisation et fond à la chaleur rouge sombre, avec dégagement de fluorure de silicium. A mesure que ce dernier composé se volatilise, le résidu retourne à l'état solide.

Le *fluosilicate ferreux* $FeSiFl^6 + 6H^2O$. On obtient ce composé en traitant une quantité convenable de limaille de fer par l'acide hydrofluosilicique. On laisse évaporer le liquide en l'abandonnant à lui-même dans un vase de fer peu profond, mais d'une grande surface, et l'on obtient ainsi des cristaux, à la condition toutefois qu'on ait opéré sur de grandes masses. Cristallisé, le fluosilicate ferreux constitue des prismes hexagonaux réguliers et jaunes verdâtres.

Le *fluosilicate mercureux*

$$Hg^2SiFl^6 + 2H^2O.$$

Ce sel s'obtient en faisant dissoudre dans de l'acide hydrofluosilicique un carbonate mercureux. On évapore à une douce chaleur et l'on obtient des cristaux très-peu solubles dans l'eau et qui lui communiquent une saveur métallique, bien que les travaux de Berzélius semblent établir que ce liquide ne décompose pas le fluosilicate mercureux.

Le *fluosilicate mercurique*

$$HgSiFl^6 + 3H^2O.$$

Ce produit s'obtient en mélangeant une dissolution d'oxyde mercurique avec de l'acide hydrofluosilicique et en chauffant d'une façon convenable. Il se dépose de petits cristaux qui renferment, outre du fluosilicate mercurique, de l'oxyde HgO. On obtient un sel débarrassé d'oxyde en concentrant la liqueur jusqu'à ce que des aiguilles d'oxyfluorure commencent à se former, et en abandonnant le tout à une température inférieure à + 15°. En adoptant cette marche, on obtient des cristaux rhomboédriques, qui sont très-insolubles et fondent dans leur eau de cristallisation, si la température s'élève de quelques degrés seulement. Le fluosilicate mercurique, renfermant l'oxyde HgO, se décompose au contact de l'eau et donne comme résidu un sel plus acide et une poudre jaune qui renferme une quantité notable d'oxyde de mercure.

Parmi les fluosilicates observés jusqu'à ce jour, on peut citer encore : 1° le fluosilicate de cadmium $CdSiFl^6$, qui s'obtient en précipité amorphe et devient lentement cristallin si on l'abandonne à lui-même. Une addition à la solution d'alcool active la cristallisation. 2° Le fluosilicate de rubidium Rb^2SiFl^6, qu'on obtient en précipitant une dissolution d'alun de rubidium par une solution concentrée de fluosilicate de cuivre. Ce sel se présente sous forme de poudre cristalline, dont la densité est 3,34. Il se dissout peu dans l'eau froide, et beaucoup mieux dans l'eau bouillante. 3° Le fluosilicate de thallium, T^2SiFl^6, qu'on obtient en traitant par l'acide hydrofluosilicique une solution de carbonate thalleux. 4° Le fluosilicate de lithium $Li^2SiFl^6 + 2H^2O$, qui s'obtient en cristaux assez volumineux, mais qui s'effleurissent assez rapidement au contact de l'air. Ce sel, quand il est bien pur, se dissout dans l'eau très-froide chargée. Il se décompose sous l'influence d'une douce chaleur et laisse comme résidu du fluorure de silicium pur.

— *Fluostannates.* M. Marignac a publié sur cet ordre de composés d'intéressants mémoires. Nous allons étudier, d'après lui, quelques-uns des composés de cette classe.

Fluostannate de potassium

$$K^2SnFl^6 + H^2O.$$

Ce sel s'obtient en faisant réagir sur une solution de stannate de potasse une quantité d'acide fluorhydrique suffisante. Ce sel se présente sous deux formes particulières, qui correspondent à deux degrés de solubilité. Quand il se dépose de sa solution par refroidissement lent, il se présente soit en lamelles très-minces et nacrées, qui ne sont pas déterminable, soit en cristaux grenus, octaédriques et très-brillants. A l'état de lamelles nacrées, le fluostannate se dissout dans 2 à 3 fois son poids d'eau bouillante et dans 15 fois son poids d'eau froide. En cristaux octaédriques, il se dissout dans 3 fois son poids d'eau bouillante et dans 27 fois son poids d'eau froide.

On peut faire passer ce sel par les deux formes dont nous venons de parler. Toutefois, la forme octaédrique est plus stable que la forme lamellaire, et, pour faire passer le sel octaédrique en lamelles nacrées, il faut déterminer dans la solution qui le renferme un précipité au moyen d'une goutte de potasse caustique. Ce précipité, agité avec la masse, se dissout, et la liqueur donne par concentration le sel lamellaire. Cette dernière forme est moins stable que la précédente, avons-nous dit ; il suffit, en effet, pour la voir disparaître, de traiter les lamelles à une douce chaleur par une quantité d'eau insuffisante pour les tenir en dissolution complète.

Fluostannate de sodium Na^2SnFl^6. Ce sel s'obtient, comme le précédent, en neutralisant une solution de stannate de soude par une quantité convenable d'acide fluorhydrique. Il se présente constamment sous la même forme et constitue des croûtes grenues ou mamelonnées. Il est peu soluble dans l'eau et s'en dépose à l'état anhydre, car il peut être chauffé jusqu'au rouge sans perdre de son poids.

Fluostannate d'ammonium

$$(AzH^4)^2SnFl^6$$

On l'obtient en précipitant les fluostannates d'argent ou de plomb par du chlorure ou du sulfate d'ammonium. Il se présente sous forme de petits rhomboèdres assez mal définis. Chauffé à 100°, il perd une forte proportion de poids.

Fluostannate biammonique

$$(AzH^4)^2Fl^2(AzH^4)^2SnFl^6.$$

On obtient ce composé en traitant une solution de fluostannate d'ammonium par l'ammoniaque et l'acide fluorhydrique. Il se présente sous forme de prismes orthorhombiques et donne, quand on le chauffe jusqu'à 900°, des vapeurs de fluorure d'ammonium.

Fluostannate de baryum $BaSnFl^6$. On obtient ce composé, par double décomposition, au moyen du chlorure de baryum et du fluostannate de zinc. Si l'on abandonne une dissolution peu concentrée de fluostannate de baryum à une évaporation lente, il se dépose des lamelles cristallines qui retiennent de l'eau de cristallisation. Le même sel obtenu d'une dissolution vivement évaporée sous l'influence de la chaleur se dépose en cristaux microscopiques et anhydres. Si, après l'avoir ainsi obtenu et fait dessécher, on tente de le redissoudre dans l'eau, on rencontre certaines difficultés, et il devient nécessaire de porter l'eau à la température d'ébullition et de l'y maintenir tant que le sel n'est pas entièrement dissous. Le fluostannate de baryum cristallise de cette nouvelle solution par le refroidissement. Il se dissout dans 18 fois son poids d'eau.

Fluostannate de strontium

$$SrSnFl^6 + 2H^2O.$$

Ce sel s'obtient en faisant réagir l'acide fluorhydrique sur le stannate de strontium. Il se présente sous forme de petits cristaux qu'on peut chauffer jusqu'à 100° sans qu'ils perdent de leur poids. Si l'on continue d'élever la température, l'eau se volatilise en entraînant avec elle une certaine quantité d'acide fluorhydrique. Il reste comme résidu du fluorure de strontium et de l'acide stannique.

Fluostannate de plomb $PbSnFl^6 + 3H^2O$. Ce sel se présente sous forme de cristaux lamellaires. Il est difficile à obtenir en cet état et constitue le plus souvent une masse amorphe. Quand on tente de le redissoudre les cristaux obtenus, ils se décomposent et laissent un résidu insoluble de fluorure de plomb mêlé de fluorure d'étain. Au contact de l'acide fluorhydrique, le fluostannate de plomb se décompose.

— FLUOSELS CONTENANT OU NE CONTENANT PAS D'OXYGÈNE. On a vu plus haut que certains *fluosels* peuvent contenir ou non de l'oxygène, suivant que, pour les préparer, on a fait réagir sur les oxysels correspondants une quantité plus ou moins grande d'acide fluorhydrique. Lorsque ce dernier acide est en grand excès, le *fluosel* ne renferme pas d'oxygène ; le contraire a lieu si le même acide est employé en quantité moins grande.

Parmi les *fluosels* qui présentent ce double caractère, nous étudierons les fluantimoniates, les fluarséniates et les fluoniobates.

— *Fluantimoniates.* Les sels de ce groupe ont pour caractères particuliers de résister énergiquement à l'action de l'acide sulfurique, d'être très-solubles et extrêmement déliquescents à l'air, quand ce dernier n'est pas très-sec.

Quand on traite un fluantimoniate en solution par l'acide sulfurique, on n'en tire de rien. Au courant d'hydrogène sulfuré, on observe que la dissolution ne se trouble qu'au bout de vingt-quatre heures. Encore, le précipité qui se forme au bout de ce temps est relativement long n'est-il que peu abondant et n'augmente-t-il que très-lentement.

Les acides, pas plus que les alcalis caustiques, ne déterminent un précipité immédiat dans les solutions des fluantimoniates. Les carbonates alcalins bouillants les précipitent seuls avec rapidité. Les fluantimoniates cristallisés se décomposent au contact de l'air. Leur solution laisse dégager de petites quantités d'acide fluorhydrique.

Les fluantimoniates alcalins ont été jusqu'ici particulièrement étudiés ; nous allons les passer rapidement en revue :

Fluantimoniates mono et bipotassique. Le premier a pour formule $KSbFl^6$ et s'obtient en faisant dissoudre dans l'acide fluorhydrique l'antimoniate de potasse gommeux. On concentre la liqueur et on obtient des lames très-minces et rhomboïdales. Elles sont très-solubles, mais non déliquescentes. Le second a pour formule $KSbFl^7 + 2H^2O$ et se cond a pour formule $KSbFl^7 + 2H^2O$ et se dépose de sa solution du fluantimoniate monopotassique dont la solution, traitée par de fluorure de potassium en excès, laisse déposer de beaux cristaux prismatiques très-brillants. Ce sel se conserve très-bien à l'état sec. Il se dissout dans 2 fois son poids d'eau froide et beaucoup mieux dans l'eau bouillante. Quand on le chauffe à 90°, il fond dans son eau de cristallisation et finit par se sécher en perdant de l'acide fluorhydrique. Si il ne s'y dissout plus que faiblement.

Fluoxyantimoniate monosodique. Ce composé a pour formule $NaSbFl^4O + H^2O$. Il s'obtient en ajoutant du carbonate de soude à une dissolution de fluorure antimonique contenant un léger excès d'acide fluorhydrique. Le fluoxyniobate de potassium amorphe $4KFl,3NbFl^5O + 2H^2O$ se dépose de sa solution en cristaux prismatiques enchevêtrés et qui appartiennent au système anorthique. Cependant ils présentent une apparence rectangulaire.

— FLUOSELS QUI RENFERMENT CONSTAMMENT DU FLUOR ET DE L'OXYGÈNE. Comme types de cette classe de composés, nous étudierons les fluoxymolybdates.

— *Fluoxymolybdates.* Ces composés correspondent à des molybdates dans lesquels une partie de l'oxygène est remplacée par du fluor. On connaît des fluoxymolybdates neutres et d'autres acides.

Fluoxymolybdate neutre de potassium. Il a pour formule $K^4MoFl^4O^2 + H^2O$ et s'obtient soit en dissolvant le molybdate neutre dans l'acide fluorhydrique, soit en ajoutant de la potasse à une dissolution d'acide molybdique dans l'acide fluorhydrique en excès.

Fluoxymolybdate acide de potassium

$$K^3Mo^2Fl^6O^4 + 2H^2O.$$

On l'obtient en redissolvant le précédent dans un grand excès d'acide fluorhydrique. Il se présente en aiguilles prismatiques, transparentes et douées d'un vif éclat.

Fluoxymolybdate neutre de sodium. Ce sel a pour formule $2(Na^2MoFl^4O^2) + H^2O$. On l'obtient en faisant réagir de l'acide fluorhydrique en léger excès sur le molybdate de soude. Ce sel est assez soluble et se présente en croûtes cristallines.

Fluoxymolybdate acide de rubidium

$$Rb^4Mo^2Fl^6O^4 + 2H^2O.$$

On le prépare en soumettant à une douce chaleur et pendant quelques instants des cristaux de trimolybdate et en ajoutant à la masse quelques gouttes d'acide fluorhydrique.

Par le refroidissement, il se dépose une quantité de petites aiguilles très-fines qui s'enchevêtrent et forment des houppes soyeuses.

Mentionnons encore le *fluoxymolybdate neutre d'ammonium*, dont la formule est

$$(AzH^4)^4MoFl^4O^2 + H^2O$$

et qui s'obtient en ajoutant à une solution de molybdate d'ammoniaque un fort excès d'ammoniaque et de fluorure de tout par l'acide fluorhydrique ; enfin le *fluoxymolybdate acide*, qui a pour formule

$$(AzH^4)^2Mo^2Fl^6O^4 + 2H^2O.$$

Il s'obtient en faisant réagir l'acide fluorhydrique sur le sel neutre. Il se présente en petits prismes aplatis, mais très-nets. Sec, il se conserve pendant quelques jours, puis il devient opaque et se détruit lentement.

FLUOZIRCONATES s. m. (flu-o-zir-ko-na-te — de *fluor*, et de *zirconium*). Chim. Se dit d'une classe de fluorures doubles dont l'un des fluorures constituants est le fluorure de zirconium. Ces sels, analogues par leur constitution aux fluosilicates et aux fluostannates, avec lesquels ils sont isomorphes, sont étudiés au mot ZIRCONIUM, au tome XV du *Grand Dictionnaire*, page 1492.

* **FLÛTE** s. f. — Sorte de bouteille.

— Prov. *Ce qui vient de la flûte s'en va ou retourne au tambour*, Le bien trop facilement acquis se dissipe avec la même facilité.

FLYER s. m. (flâi-er — mot anglais). Sport. Cheval de course qui court vite, qui vole.

FLYS s. m. (fliss). Minér. Schiste marneux arénacé, qui se trouve en Suisse. Il On écrit aussi FLYSCH.

FOCALISATION s. f. (fo-ka-li-za-si-on — du lat. *focus*, foyer). Action de mettre au foyer d'un instrument optique les objets qu'on veut observer.

Fœderis-Arca (AFFAIRE DU). Cette affaire de piraterie eut du retentissement en 1866. Deux ans auparavant, au mois de mai 1864, le *Fœderis-Arca*, trois-mâts de commerce, partait du port de Cette, avec un chargement de vins et de spiritueux, à destination de la Vera-Cruz. L'équipage se composait de sept matelots, d'un maître d'équipage, d'un charpentier, d'un cuisinier et de deux mousses ; il était commandé par un capitaine expérimenté et d'un caractère doux, M. Richbourg, et par un second, M. Aubert. Un passager, du nom d'Orsoni, prit place sur le navire au moment du départ. Le chargement s'était effectué dans de mauvaises conditions, l'équipage maltraitant une indécilline continuelle ; les matelots percaient les barriques et s'enivraient à qui mieux mieux. Le maître d'équipage refusa d'obéir et resta à terre ; un des matelots voulut en faire autant, mais comme il avait mangé ses avances, le capitaine le garda de force, malgré ses menaces de sinistre augure. Le navire marchait tant bien que mal depuis un mois environ, au milieu de scènes continuelles d'ivresse et d'insubordination, lorsque, le 29 juin, le complot tramé depuis longtemps par les hommes d'équipage éclata brusquement. Le chef, lors du procès, parut être le matelot Lénard, nommé maître d'équipage par suite du refus du titulaire de s'embarquer ; mais s'il ordonna, il agit peu. Deux matelots devaient s'emparer du capitaine et deux autres du second ; ce fut celui-ci qui périt le premier. S'étant avancé vers le gouvernail pour ordonner une manœuvre, il fut indignement saisi à la gorge par le matelot Ollic, qui, aidé de trois autres, Thépault, Carbuccia et Daculas, essaya de le jeter par-dessus bord. Lénard, réfugié dans les bastingages, regardait la scène sans s'y mêler, mais aussi sans venir au secours du second, qui l'en suppliait. Les matelots, ne pouvant venir à bout de M. Aubert, qui se débattait vigoureusement, le criblèrent de coups de couteau et l'assommèrent à coups de levier ; ils purent seulement alors le jeter à la mer. Le capitaine, sorti de sa cabine ses pistolets à la main, fut désarmé par Ollic, pendant que Carbuccia lui passait une corde autour du cou. Les matelots avaient grande envie de lui faire grâce, car ils se demandaient comment, ignorants comme ils étaient tous, ils pourraient manœuvrer le navire ; mais Lénard intervint alors pour leur remontrer le châtiment qui les attendait, et ils se décidèrent à se débarrasser de M. Richbourg comme du second. On lui entonna de force une grande quantité d'eau-de-vie, et quand il fut à moitié asphyxié, on le jeta à la mer. Les deux mousses n'avaient aucunement pris part à ces deux meurtres ; l'un d'eux même, nommé Chicot, s'empara des pistolets du capitaine et les jeta par-dessus le pont, pour qu'aucun des matelots ne pût s'en servir ; l'autre était enfermé dans une cabine.

Devenus maîtres du navire, et après avoir mis au pillage les vivres, s'être enivrés plus complétement encore que de coutume, les révoltés se trouvèrent fort embarrassés. Ils ne savaient ni où ils étaient, ni où le vent les menait. Ils résolurent d'abandonner le bâtiment, après avoir tout préparé pour le faire couler, de se réfugier dans les chaloupes et de se donner au premier navire qu'ils rencontreraient pour des naufrages perdus en pleine mer. Après avoir bien concerté leur fable, se l'être fait réciter les uns aux autres dans tous ses détails, ils firent défoncer à coups de tarière par le charpentier la coque du navire, y semaient sur deux canots et restèrent autour du *Fœderis-Arca* jusqu'à ce que le navire, faisant eau de toutes parts, eût entièrement sombré. C'était le 3 juillet, à neuf heures du matin. Le lendemain, l'un des mousses, Dupré, dont on se méfiait, fut jeté à l'eau et assommé à coups d'aviron. Les deux canots naviguèrent deux quelques jours de concert, par une mer très-calme, lorsqu'ils furent aperçus par un navire danois, le *Mercurius*, dans les parages des îles du Cap-Vert. La narration des prétendus naufragés n'éveilla aucun soupçon, et ils furent ramenés à Brest par un navire français, le *Mange*, qui les avait pris aux îles du Cap-Vert. De là, ils se dispersèrent ; le passager Orsoni avait disparu, on ne sait comment, avant la rencontre du navire danois.

Mais la mort du capitaine et du second, la perte du navire avaient semblé bien étranges aux armateurs et aux chefs de ces deux officiers. Une enquête fut réclamée ; elle n'aboutit pas ; une seconde allait avoir le même sort, lorsque le novice Chicot, resté à Brest, se résolut à parler, malgré les menaces qui l'avaient jusqu'alors fait garder le silence ; il raconta tout le lugubre drame du 29 juin. La justice maritime mit tout en œuvre pour retrouver les coupables et y réussit, ce qui n'était pas chose facile ; l'un d'eux, Daculas, fut arrêté à Montevideo ; il disparut deux jours avant d'arriver au Havre, et le plus probable, c'est qu'il se noya. Le capitaine du navire qui l'avait laissé échapper fut puni de dix-huit mois d'emprisonnement. Un autre matelot, Marnier, dont le rôle avait été assez actif, mourut avant l'ouverture du procès. Les accusés, au nombre de huit : Lénard, Ollic, Thépault, Carbuccia, Tessier, Pierre, Leclère et Chicot, comparurent le 30 juin 1866 devant le tribunal maritime de Brest ; les quatre premiers furent condamnés à mort, les quatre autres furent acquittés ; le rôle avait été purement passif. Le tribunal de révision de Toulon rejeta le pourvoi des condamnés, qui tous les quatre furent exécutés à Brest le 11 octobre 1866.

FŒNUM HABET IN CORNU (*Il a du foin aux cornes*), Commencement d'un vers d'Horace (satire IV, liv. Ier, v. 34). Les bouviers romains avaient l'habitude de placer une botte de foin en travers des cornes des taureaux dangereux, autant pour avertir les passants que pour amortir les coups qu'ils pouvaient porter. De là le proverbe latin : *Il a du foin aux cornes*, pour signaler un homme dont on a tout à craindre. Horace s'en sert spirituellement à parlant du poète satirique : « Il a du foin aux cornes, il frappe de la corne, s'écrie-t-il ; prends garde à toi ! »

Fœnum habet in cornu, cornu ferit ille, caveto!

« Il faut avoir le courage de signaler ces criailleurs avides et sans délicatesse, qui, ayant fait irruption dans le temple de la justice, ont négligé la partie scientifique de leur état pour n'en soigner que la lucrative. L'homme instruit doit crier sur eux :

Fœnum habet in cornu, cornu ferit ille, caveto! »

(*Galerie de littérature.*)

* **FŒRSTER** (Henri), prélat allemand. — Dans le conflit survenu en 1875 entre le gouvernement allemand et le saint-siège, M. Fœrster n'hésita pas à prendre parti pour le pape et publia dans son diocèse l'encyclique qui déclarait nulles et non avenues les lois ecclésiastiques votées par le parlement allemand. Le gouvernement, à cette occasion, songea un instant à poursuivre, peut-être à incarcérer le hardi prélat ; mais, comme une partie du diocèse de Breslau se trouvait sur le territoire autrichien, rien n'était plus facile à M. Fœrster que de se retirer dans cette partie de son diocèse et de continuer, de là, à le gouverner tout entier, au risque des complications diplomatiques que cela pouvait amener. Le gouvernement allemand recula devant cette perspective.

FŒHN s. m. (fœn). Nom donné en Suisse à un vent chaud du sud-est.

FOI-MENTIE s. m. (foi-man-tî — de *foi*, et de *menti*). Nom donné, sous le régime féodal, à toute infraction aux devoirs de respect, de fidélité et de dévouement qui liaient le vassal à l'égard du suzerain.

FOIRADE s. f. (foi-ra-de). Pop. Action de foirer ; ordure faite en foirant.

* **FOIRBUSE** s. f. — Mercuriale annuelle, appelée aussi FOIRANDE.

* **FOISSAC** (Pierre), médecin français. — Il est médecin en chef de la maison d'éducation de la Légion d'honneur. Les deux derniers ouvrages qu'il a publiés sont : la *Longévité humaine* ou l'*Art de prolonger la vie et de conserver la santé* (1873, in-8°) ; la *Chance* ou la *Destinée* (1876, in-8°), ouvrage remarquable, dans lequel l'auteur traite une foule de questions d'histoire, de morale et de philosophie, et où il fait leur juste part au hasard et au libre arbitre.

FOISSELLE s. f. (foi-sè-le). Petite monnaie de billon qui avait cours à Tournai du temps de Charles V.

* **FOISSET** (Joseph-Théophile), magistrat et écrivain français. — Il est mort à Dijon en 1873. Jusqu'à la fin de sa vie, il resta un des rédacteurs du *Correspondant*. A l'époque du concile, il continua à faire partie du groupe des catholiques dits libéraux, MM. Dupanloup, de Falloux, Montalembert, de Broglie, etc., qui s'étaient prononcés contre l'opportunité de la création d'un nouveau dogme, établissant l'absolutisme et l'infaillibilité papale. Après la proclamation de cette nouveauté, M. Foisset s'inclina et passa avec armes et bagages dans le camp des syllabistes. Le dernier ouvrage qu'il a publié est une *Vie de Lacordaire* (1870, 2 vol. in-8°), rééditée en 1874 (2 vol. in-12).

FOISSIAT, bourg de France (Ain), cant. et à 5 kilom. de Montrevel, arrond. et à 22 kilom. de Bourg ; pop. aggl., 502 hab. — pop. tot., 2,476 hab.

* **FOIX**, ville de France (Ariége), ch.-l. de départ., sur l'Ariége, près de son confluent avec le Larget ; pop. aggl., 4,657 hab. — pop. tot., 6,362 hab. L'arrond. compte 8 cant., 139 comm., 83,436 hab.

* **FOLEY** (Jean-Henri), sculpteur anglais. — Il est mort à Londres en 1874.

FOLEY (Antoine-Édouard), savant, né à Paris en 1820. Admis à l'Ecole polytechnique, il choisit, à sa sortie, la marine et devint lieutenant de vaisseau. Ayant donné sa démission, il étudia la médecine et se fit recevoir docteur. M. Foley exerça son art à Paris. Il a publié un certain nombre d'ouvrages. Nous citerons de lui : *Du travail dans l'air comprimé, étude médicale, hygiénique et biologique* (1863, in-8°) ; *Quatre années en Océanie* (1866-1876, 2 vol. in-8°) ; le *Choléra chez les autres et chez nous* (1871, in-8°) ; la *Convention industrielle et libérale* ou les *États généraux du travail* (1872, in-8°) ; *Ordre et progrès, les travailleurs à la seconde Chambre* (1873, in-8°) ; *Eki, Toumara Ouapaka, père et Dieu et des cruels humains* (1874, in-8°), etc.

* **FOLIE** s. f. — Touffe d'une herbe légère garnie de fleurettes blanches, qu'on voit dans des vases à l'étalage des charcutiers, etc.

Folie à Rome (UNE), opéra-bouffe en trois actes, paroles de Victor Wilder, musique de M. Federico Ricci ; représenté au théâtre des Fantaisies-Parisiennes le 30 janvier 1872. Le libretto italien adapté à la scène française a conservé les qualités et les défauts originaux de l'opéra-buffa : la verve, la malice, l'enfantillage dans les scènes comiques, et aussi la faiblesse de l'intrigue, l'absence de toute sensibilité vraie, la longueur des épisodes. Don Pacifico de Bergame arrive à Rome pour épouser Laurence, jeune héritière qui ne peut jouir de la fortune qui lui a été léguée qu'à la condition de se marier avec ce don Pacifico, qu'il aimait du testateur. Laurence a donné son cœur à Maurice, et tous deux se concertent avec deux de leurs amis et une suivante pour berner et dégoûter le pauvre Bergamasque, qui tient beaucoup plus à la dot qu'à Laurence. Enfin on imagine une créature millionnaire, en faveur de laquelle don Pacifico se désiste de ses projets à l'égard de Laurence. Il a signé une renonciation qui lui est enlevée habilement au milieu d'une mascarade sur la place du Corso, et rien ne s'oppose plus à l'union des deux jeunes gens. La musique de cet ouvrage a de la vivacité et de l'élégance, du brio sans banalité ; elle est ingénieuse et toujours scénique ; l'orchestration, qui est la mise en scène de l'idée musicale, est partout soignée et intelligente. Toutefois, cette idée ne brille pas par l'originalité et l'invention. Chaque fois même que le compositeur veut aborder les